

<https://www.acdn.net/spip/spip.php?article1106>



Appel pour Abolir les Armes Atomiques

- Accueil - Actualités - Articles d'actualité -

Date de mise en ligne : vendredi 26 janvier 2018

Copyright © www.acdn.net - Tous droits réservés

Cet Appel s'adresse au Président de la République, au Premier ministre et aux ministres, ainsi qu'aux membres du Parlement. Aux premiers il est demandé d'engager sans délai la France dans un processus d'abolition (interdiction et élimination complète sous un contrôle mutuel et international strict et efficace) des armes atomiques, conformément à l'article 6 du TNP (Traité de Non-Prolifération) qu'elle a ratifié en 1992.

Les députés et sénateurs sont invités, quant à eux, à signer l'Appel ainsi qu'une Proposition de Loi organisant un référendum sur cette question, dont le peuple français, premier concerné, doit pouvoir s'emparer. C'est une question de survie de l'humanité.

"Aujourd'hui, chaque habitant de cette planète doit envisager le jour où elle cessera d'être habitable. Chaque homme, chaque femme, chaque enfant vit sous une épée de Damoclès nucléaire suspendue à un fil qui peut être coupé à tout moment par accident, erreur de calcul ou geste de folie. Les armes de guerre doivent être abolies avant qu'elles ne nous abolissent." (John F. Kennedy, 25 septembre 1961)

Nous sommes avertis depuis longtemps. Mais aujourd'hui, selon les savants atomistes, nous ne sommes plus qu'à 2 minutes de l'Apocalypse. Il faut agir d'urgence. Les citoyens doivent exiger que la France participe à l'abolition des armes atomiques, interpellier les autorités et les élus, exiger d'être consultés et entendus sur cette question vitale.



" Un missile intercontinental nord-coréen. | Archives Reuters

APPEL POUR ABOLIR LES ARMES ATOMIQUES *

Les bombes atomiques, 70 000 à l'apogée de la Guerre froide, 15 000 aujourd'hui, peuvent provoquer la guerre, en Corée par exemple, et anéantir l'humanité.

Un espoir cependant : le prix Nobel de la Paix couronne la Campagne internationale pour abolir les armes nucléaires (ICAN) pour son action en faveur du Traité sur l'Interdiction des Armes Nucléaires (TIAN), que 122 Etats de l'ONU ont voté le 7 juillet 2017.

Voulu pour abolir les armes nucléaires, ce traité est à la fois nécessaire et insuffisant.

Appel pour Abolir les Armes Atomiques

Nécessaire, car il fallait les interdire comme les armes biologiques et chimiques, les mines anti-personnel et les bombes à sous-munitions qui frappent indistinctement civils et militaires, commettant des crimes contre l'humanité.

Ce traité est néanmoins insuffisant. Il entrera en vigueur quand 50 Etats l'auront ratifié. Mais il n'engagera qu'eux. Aucun des 9 Etats dotés d'armes nucléaires n'a annoncé son intention de le signer.

Pour les Etats nucléaires, deux procédures d'adhésion sont prévues : avant ou après avoir désarmé. Mais rien n'est prévu pour un désarmement multilatéral, seul moyen, pour des Etats qui attribuent un rôle dissuasif à ces armes, d'accepter de les éliminer.

Il interdit "à jamais" les armes nucléaires sous tous leurs aspects : possession, fabrication, acquisition, hébergement, transfert, menace d'emploi, emploi "en toute circonstance"... Mais il autorise un Etat à s'affranchir de ces interdictions un an après avoir invoqué des circonstances "extraordinaires" qui, soit existent déjà, soit peuvent se présenter à tout moment. Il admet donc les "politiques de dissuasion" qu'il condamne par ailleurs.

Il souligne que l'emploi d'armes nucléaires serait catastrophique, mais néglige de rappeler que, selon une résolution de l'ONU du 24 novembre 1961, ce serait un crime contre l'humanité - rappel qui aurait fait de leur interdiction une norme impérative du droit international.

Enfin, il outrepassa son objet lorsqu'il affirme, comme le TNP (Traité sur la Non Prolifération des armes nucléaires), un "droit inaliénable de tous les États Parties de développer la recherche, la production et l'utilisation de l'énergie nucléaire à des fins pacifiques, sans discrimination", "droit" que le TIAN n'avait pas à interdire, mais pas non plus à proclamer. Il n'existe aucun droit de contaminer la planète, même pacifiquement. En outre, les centrales, stocks et transports de matières nucléaires sont autant de "bombes sales" à la merci d'attentats, d'actes de guerre ou d'accidents climatiques.

Continuant à moderniser ses armes pour 4 et bientôt 6 milliards par an, la France ne signera pas le TIAN. Mais elle est tenue par l'article 6 du TNP de négocier avec les autres Etats nucléaires l'élimination planifiée de leurs armes, sous un contrôle international strict et efficace. Et mutuel. Elle doit donc s'engager sans délai pour un traité d'abolition à deux volets : l'interdiction universelle, et l'élimination totale, définitive et contrôlée des armes nucléaires.

Car il ne suffit pas d'interdire les armes nucléaires, il faut les abolir. Seul un vaste mouvement citoyen se fixant clairement cet objectif pourra y parvenir. Nous appelons à le créer.

Premiers signataires : Jean-Marie MATAGNE, président d'ACDN, Patrick VIVERET, philosophe, Bruno BOUSSAGOL, metteur en scène, Françoise BOMAN, médecin chercheur, Stéphane LHOMME, directeur de l'Observatoire du nucléaire, Jean-Jacques DELFOUR, philosophe, Pierre PEGUIN, docteur ès-sciences, Kolin KOBAYASHI, journaliste indépendant, Chantal BOURRY, écrivaine, Jacques TERRACHER, officier mécanicien navigant.

Ont rejoint les premiers signataires :

Peter LOW, professeur d'Université (Nouvelle Zélande), Luc DAZY, éducateur, Pascal PAQUIN, militant associatif, Carole MONDON, ingénieure, Philippe MEIRIEU, professeur émérite en Sciences de l'Education, François MICHIELS, conseiller en gestion de patrimoine, Didier COUPEAU, Secrétaire Régional Europe Écologie Les Verts Poitou-Charentes, Jeanne DACENKO, ex-secrétaire administrative de la LPO, Chantal LE PENNEC-SALVADOR, hôtesse de l'air, Guy PEAN, éducateur, Marie-France COHEN-SOLAL, militante associative, Lina RIZK, conseillère de vente en herboristerie, Jean-Luc MABILON, médecin, Brigitte GIRY, Coopératrice Ecologiste, Hervé MOINE, philosophe, Elisabeth GETTO, sans profession, Didier CASTAIGNE, officier de police, Marie FOUCHER, traductrice,

Appel pour Abolir les Armes Atomiques

Georges MAGNIER, médecin généraliste, Aude LABAT, psychothérapeute, Elisabeth SCHULTHESS, journaliste, Emiko SANSALVADORE, journaliste, Yves LENOIR, président Enfants de Tchernobyl-Belarus, Thierry RIBAUT, chercheur au CNRS, Pierre FETET, enseignant, Jacques JOLY, professeur d'Université, Alain LANATRIX, professeur d'aïkido, Gabriel CHEL, informaticien, Sylvie LAPORTE, militante associative, Bernard PINSON, cadre d'industrie, Annie GRIFFON, institutrice, Jacques GAILLOT, évêque de Partenia, Christine DÉSERAUD, responsable administrative, Jean-Marc VERPILLON, informaticien, Alain PAILLOU, auteur de BD, Catherine MOREAU, sculptrice, Daniel ROBERT, infographiste, Simone FEST, ingénieur pédagogique, Jean-Paul MUSSO, réalisateur de films scientifiques, Michel FAYEN, responsable ATTAC-17 Saintes, Françoise DUQUESNOY, agronome, Jean-Michel AUDOIRE, conseiller principal d'éducation, Marie-Claire BOISARD, RPP Education nationale, Benoît HERVE, dessinateur, Corinne CAP, secrétaire, Frederik KRIELAART, chef de service logistique transit international, Hélène HEINTZ SHEMWELL, écologiste militante, André BOUNY, auteur, Alain RIVAT, Président de Stop nucléaire 56 Trawalc'h, Elisabeth GUILLERY, commerçante, Benoit BITEAU, paysan agronome conseiller régional Nouvelle Aquitaine, Jean-Louis GONFALONE, metteur en scène, Francine FEVRE, biologiste, Enora WADOUX, travailleuse sociale, Alain VERIGNON, retraité de l'agriculture, André et Colette PARIS, co-auteurs de : Contaminations radioactives, atlas France et Europe, Yves LAIGLE, comptable, Nadine VACHER, enseignante, Jean-François HEROUARD, maire-adjoint de Cognac, Pierre LUCOT, architecte, membre du bureau national du mouvement Utopia, Yvonne VACHERON, professeur des lycées et collèges, Chantal BELLON, infirmière, Catherine CAMARET, médecin, Jean-Pierre DESBORDES, directeur d'école, Stéphane TRIFILETTI, conseiller régional délégué éducation à l'environnement Nouvelle Aquitaine ; Danièle GIRAUD, ancien maire, Françoise ALAMARTINE, co-responsable Commission Transnationale EELV, Christophe DUFOUR, archevêque d'Aix et Arles, Alain DALIBARD, éducateur spécialisé, Magali JOSSO, ouvrière, Jean-Maurice GASTINEAU, paysan, André CUERCQ, technicien, Mathilde COCHEREL, documentaliste, Bernard ESMEIN, professeur agrégé de philosophie, Wladimir TCHERTKOFF, journaliste cofondateur et vice-président d'Enfants de Tchernobyl Belarus

COMMENT PARTICIPER A LA CAMPAGNE POUR ABOLIR LES ARMES ATOMIQUES ?

â€”> Signez la pétition en ligne : <http://abolirlesarmesatomiques.wesign.it/fr>

â€”> Diffusez-la dans vos réseaux

â€”> Ajoutez votre nom à la liste des cosignataires de l'Appel (celle qui sera adressée aux autorités et aux membres du Parlement) en remplissant soigneusement le formulaire ci-dessous et en le retournant à contact@acdn.net ou à : ACDN, 31 Rue du Cormier, 17100 SAINTES

Je soussigné(e),

Prénom NOM :

Qualité (Fonction, titre, profession ou emploi avant retraite) :

E-mail (non publié) :

Adresse postale complète (non publiée) :

déclare signer et soutenir publiquement l'Appel pour abolir les armes atomiques.

â€”> Demandez à recevoir la Newsletter de la campagne et faites-nous savoir que vous êtes prêt(e) à la soutenir de la façon que vous souhaitez.

â€”> Soutenez-la financièrement : HelloAsso ou par chèque à l'ordre de "ACDN"

Appel pour Abolir les Armes Atomiques

* [Article paru dans Ouest-France le 27 décembre 2017](#)

" **Article de Ouest-France**, 27/12/2017, version imprimée :



" *Ouest-France*, quotidien régional diffusé sur 12 départements de l'Ouest, premier quotidien français par son tirage (715 000 exemplaires) et le nombre de ses lecteurs. [Journal numérique](#)